

Echange commercial tv sous garantie darty

Par seawo 50, le 02/01/2010 à 23:39

Bonjour,

J'ai acheté un téléviseur il y a 4 ans chez DARTY avec une extension de garantie de trois ans (donc encore garantie 1 an) pour un coût total de près de 900 euros (700 + 200).

Le tv est en panne et non réparrable (en sav darty depuis deux mois déjà!) et on vient de me signaler que l'on allait me proposer un échange commercial...

suis je endroit d"exiger un échange avec la même valeure marchande?

J'aimerais avoir quelques "billes" avant de les contacter pour ne pas me faire avoir!

Merci d'avance pour votre réponse éclairée

Cordialement

SEAWO50